

Vaccination : une reconnaissance et un devoir

L'Académie nationale de chirurgie dentaire tient à rappeler combien elle soutient notre Ordre national d'avoir réagi très rapidement dans son bulletin de février 2021, à l'allocution télévisée du président de la République.

Oui, les chirurgiens-dentistes ont un rôle décisif de santé publique en ces moments difficiles pour tous nos concitoyens confrontés, nous le savons, à l'une des pires pandémies de notre histoire.

L'Académie ne peut qu'apprécier le fait que la Haute autorité de santé, rectifie *à posteriori* par décret, la liste des personnes compétentes habilités à participer à la vaccination de masse promise par le ministre de tutelle, y incluant cette fois les chirurgiens-dentistes.

Nous devons répondre présents avec tout notre professionnalisme et cela passe par notre propre vaccination. Il est légitime en ces moments de forte contamination de revendiquer la vaccination pour tous les praticiens, leurs collaborateurs - assistantes, réceptionnistes et personnels de laboratoire.

Nous souscrivons pleinement à l'enseignement de l'Académie de médecine paru dans son focus du 21 mars 2021 : « l'hésitation vaccinale est éthiquement inacceptable chez les soignants » concluant au besoin d'une vaccination obligatoire.

Gageons que nous serons exemplaires.

Pr. Pierre Lafforgue pour le bureau de l'ANCD